



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et Sourdes-Aveugles

NOTE A TOUS LES SALARIES

Au regard de la situation d'épidémie que nous vivons actuellement (état d'urgence en FRANCE), nous finalisons la mise en place des zones de confinement, en prévention, pour des résidents accueillis sur nos établissements qui pourraient être atteints du COVID 19. A ce jour, nous n'avons pas de résident malade et espérons que cela va perdurer.

Dans l'hypothèse où nous devrions avoir recours à ces lieux, les résidents en confinement vont avoir besoin, à leurs côtés, de professionnels pour les accompagner. Des consignes de prise en charge, établies en lien avec le CHU de POITIERS, et des équipements de protections (gants, masques, lunettes, blouses, ...) seront bien sûr à disposition.

Ainsi, **nous lançons un appel auprès de tous les professionnels de l'APSA qui souhaiteraient se porter volontaires pour pouvoir anticiper la constitution d'équipes dédiées. Tous les postes seront doublés pour démarrer, une évaluation sera faite régulièrement.**

Idéalement nous souhaiterions que **ces équipes soient constituées de professionnels « sanitaires » (aide-soignant ou IDE), de professionnels éducatifs et de surveillants de nuit.**

Vous pouvez vous faire connaître auprès de vos chefs de services respectifs le plus rapidement possible pour pouvoir anticiper un éventuel cas.

Nous avons conscience que cet appel est singulier, dans ce contexte inédit.

Solidairement avec les professionnels de l'APSA et leurs proches et avec l'ensemble de la communauté médicale et médico-sociale.

Le Directeur Général,
Philippe HUELVAN